

Délibération n° 21_2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 27 mars à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck PROVENCE, Maire.

Etaient présents : Franck PROVENCE, Alexandra CASTELLON, Alain ALBAREIL, Mireille JUGIAN-HEGELE, Eric BIELECKI, Nadia HOURLIER, Nicolas BASSOT, Vincent JOUCLA, Audrey CARON, Laurella VETTORETTI

Etaient représentés : BARBIER Aurore

Secrétaire de Séance : Vincent JOUCLA

Objet : désignation de délégué au Syndicat animal de la fourrière animale (SIFA)

M le Maire expose aux conseillers que les statuts du SIFA prévoient que le syndicat administré par un Comité syndical composés de délégués élus par les communes membres, doit être représenté à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune membre.

M Alain ALBAREIL précise les missions du SIFA et les modalités de réunion des instances.

Conformément à l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales, il revient au conseil municipal désigner ces délégués par délibération.

M Vincent JOUCLA et Mme Laurella VETTORETTI se portent candidats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner en tant que délégués au SIPA :

- Délégué titulaire : Vincent JOUCLA
- Délégué suppléant : Laurella VETTORETTI

Le Maire,
Franck PROVENCE

Le secrétaire de séance,
Vincent JOUCLA



Fait à Castelfranc,
Le 27/03/2026

Votants :	11
- Pour	11
- Abstention	0
- Contre	0

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.
Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien :

<https://www.telerecours.fr>
Notifié le 31/03/2026